

Conseil Communautaire du 6 Avril 2021

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 021-200006682-20210406-CC_21_028-DE

Date d'envoi de la convocation : 31 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 90

Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 63

Nombre de Procurations : 17

Nombre de Votants : 80

Présidence de : M. Alain SUGUENOT, Président

Présents : Titulaires : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Bernard BATAULT, Rémy MORIN, Jean-Luc BECQUET, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Geoffroy BRUNEL, Anne CAILLAUD, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Charlotte FOUGERE, Emmanuelle JEUNET-MANCY, Sophie LEFAIX, Virginie LEVIEL, Geneviève PELLETIER, Michel PIERRON, Jonathan VION, Pascal HUGUENIN, Vittorio SPARTA, Delphine SAVARY; Patricia ROSSIGNOL, Richard BENINGER, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Arnaud GUICHARD, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Michel BOULEY, Jean-Luc PETIT, Véronique RICHER, Jérôme FOL, Jean-Louis BAUDOIN, Guy DROMARD, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Cladio PAGNOTTA, Rémi CHAMPAUD, Laurence BROCHOT, Olivier MENAGER, Jacques FROTEY, Michel MOINGEON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Jacqueline METAIS, Sylvain JACOB, Eric SORDET, Daniel TRUCHOT, Daniel CARRIER, Jean MAREY, Pascal BOULEY.

Suppléants : Mme Catherine TIXIER, (suppléante de M. Yves PYS – CHANGE),
M. Thierry DUBUISSON (suppléant de M. Christian GHISLAIN – CORCELLES-LES-ARTS),
M. Michel PERDRIER (suppléant de M. Pierre BROUANT - CORGENGOUX)
M. Michel ROY (suppléant de M. Marc DENIZOT – CORMOT-VAUCHIGNON)
M. Michel GIEN (suppléant de M. Pascal MALAQUIN – MELOISEY)

Délégués ayant donné procuration :

Mme Carole BERNHARD à M. Raphaël BOUILLET,
Mme Géraldine CHAMPANAY à M. Pierre BOLZE,
M. Jean-François CHAMPION à M. Alain SUGUENOT,
M. Thibaut GLOAGUEN à M. DAHLEN,
Mme Virginie LONGIN à Mme BRAVARD,
Mme Olivia PUSSET à M. Pierre BOLZE,
Mme Sihème REZIGUE à Mme Charlotte FOUGERE,
M. Philippe ROUX à M. Xavier COSTE,
Mme Virginie ROUXEL-SEGAUT à Mme JEUNET-MANCY,
M. Sébastien LAURENT à M. Vittorio SPARTA,
M. Gérard NAIRAT à Mme Patricia ROSSIGNOL,
Mme Estelle BRUNAUD à Mme Virginie LEVIEL,
Mme Corinne GARREAU à M. Jérôme FOL,
M. Jean-Paul BOURGOGNE à M. Jean-Christophe VALLET,
M. Jean-Pascal MONIN à Mme Laurence BROCHOT,
M. Gilles ARPAILLANGES à M. Jean-Luc PETIT,
M. Gérard GREFFE à Mme Céline DANCER,

Délégués absents non représentés :

Mmes et MM. Gérard ROY, Eric MONNOT, Bernard REPOLT, Didier DURIAUX, Jean-Noël MORY, Sandrine ARRAULT, Olivier ATHANASE, Cyril DEREPIERRE, Alexandra PASCAL, Guy VADROT

Secrétaire : M. Alexis FAIVRE

EVOLUTIONS DE POSTES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

RAPPORTEUR : M. Denis THOMAS

La mobilité, l'évolution de la situation de plusieurs collaborateurs répartis au sein de différentes directions rendent nécessaires l'évolution de plusieurs postes.

- Direction de l'Enfance :

Il est proposé de transformer un poste d'Adjoint Technique à temps complet créé au Conseil Communautaire du 24 juin 2019, dans le cadre de la restructuration de la Direction Enfance en un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe pour occuper les fonctions de Gestionnaire de la restauration collective et d'entretien des locaux. Ce poste permettra notamment, le suivi du Marché de fabrication des repas

Suite au recrutement d'une Auxiliaire de Puériculture, il est demandé au Conseil Communautaire de transformer un poste d'auxiliaire de puériculture 2 cl en poste d'auxiliaire de Puériculture 1 ère Classe.

- Conservatoire Intercommunal de musique :

Suite à la réussite à concours d'un Assistant d'Enseignement Artistique au concours de Professeur d'enseignement Artistique il est proposé de transformer le poste.

Ce poste sera occupé à raison de 13h hebdomadaire. Le coût de cette transformation s'élève à : 2 292 euros /annuel.

- Direction Générale des Services :

Suite à l'arrivée d'un nouveau collaborateur au poste de Directeur Général Adjoint il est proposé de transformer le poste administrateur en poste de Directeur Territorial.

- Ecole des Beaux- Arts

Il est proposé d'augmenter le taux d'emploi de 80% à 100% d'un assistant enseignement artistique. Ce changement fait suite à la création d'un atelier de gravure public.

- Direction des Ressources Humaines :

Une nouvelle gestionnaire des retraites doit prendre son poste au 1^{er} avril 2021. Il est proposé de transformer le poste anciennement occupé par un rédacteur principal de 1^{ère} classe par un poste adjoint principal de 1^{ère} classe.

Un agent d'accueil a été recruté suite au départ en février de l'agent occupant ce poste. Il est proposé de transformer le poste d'adjoint administratif Principal 2^{ème} Classe en Adjoint Administratif


DECISION

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les évolutions de poste présentées ci-dessus,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Envoyé en préfecture le 22/04/2021
Reçu en préfecture le 22/04/2021
Affiché le 
ID : 021-200006682-20210406-CC_21_028-DE


Jean-François PONS



« La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou via l'application télérecours citoyen (www.telerecours.fr). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Cote et Sud, 14 rue Philippe TRINQUET, 21200 BEAUNE, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »